

Compte rendu Conseil d'école (1)

05/11/19

Personnes présentes :

Commission scolaire : Erika Vorger, Annie Rellier-Tisserand
Parents : Marie-Claire Murat, Florent Labarbarie, Vanessa Sanchez-Di Barbora, Aurélie Lecarpentier, Michaël Thibaut, Patricia Perret
Équipe éducative : Isabelle Serratrice, Solange Petri, Ingrid Oléon
Personnel municipal : Clothilde Ledanois, Begoña Orecchioni, Nadine Rellier
DDEN : Mme Françoise Roux-Mollard

Excusés : David Debeaux (IEN), Jean-Michel Vorger (Maire), Julie Pont (Com.Scol), Myriam Blanchard (agent), Fabienne Bouvier (agent)

1 – Présentation des représentants de parents d'élèves :

	Maternelle	CP-CE1	CE2-CM2
Titulaire (T) / Suppléant (S)	Vanessa Sanchez-Di Barbora (T) Marie-Claire Murat (S)	Aurélie Lecarpentier (T) Florent Labarbarie (S)	Patricia Perret (T) Michaël Thibaut (S)

Les coordonnées des représentants de parents d'élèves au Conseil d'école ont été transmises dans les cahiers de liaison pour permettre aux familles de faire remonter des questions qui pourront être traitées aux conseils d'école. Elles seront aussi mises sur le site de l'école.

2 – Vie de l'école : règlement intérieur, effectifs, calendrier, classe découverte, péri-scolaire, travaux...

2 – 1 - Règlement intérieur :

Aucune modification n'a été apportée au règlement intérieur de l'école qui s'aligne sur celui départemental. Le règlement intérieur est donc validé.

2 – 2 – Effectifs / Saisonniers :

8 PS + 5 MS + 4 GS = 17 élèves de maternelle
10 CP + 7 CE1 + 6 CE2 = 23 élèves en CP-CE1-CE2
6 CE2 + 10 CM1 + 11 CM2 = 27 élèves en CE2-CM
Soit un total de 67 élèves

4 saisonniers prévus à ce jour, dont une déjà arrivée :

- CE1 Jeanne Bosco
- CE2 Aloïs Fonfrède et Gaspar Malartre-Robert
- CM2 Ambre Charbonnel

2 – 3 – Calendrier :

cf, la note de rentrée et le calendrier.

- Goûter-Spectacle de Noël : Le vendredi 20 décembre après-midi, offert et organisé par l'APE. Spectacle « La folle vadrouille de Noël » de Josiane Barré. La mairie mettra un Valmibus à disposition de l'école pour se rendre à la salle Rencontre et Musique.
- Gymnase : le jeudi après-midi de cette période 2.
- Médiathèque : 3 séances pour la classe des maternelles uniquement. Thème choisi cette année : « Abécédaire dans les Contes ».
- Ski : Les séances seront organisées sur une semaine complète (semaine du 20 janvier 2020), tous les après-midis. Le ski alpin sera proposé à tous les élèves de CP-CM2 n'ayant pas atteint le niveau étoile d'or. Pour les élèves de CE2-CM ayant déjà l'étoile d'or, du snowboard sera proposé. Il devrait normalement y avoir 3 groupes de snow et 4 groupes de ski alpin. Pour le snow, comme l'an dernier, nous demanderons aux différents magasins de sport de Valmorel si le matériel pourra être prêté gracieusement. Cette année encore, nous accéderons à la station en Valmibus.
- Ski à Courchevel: journée offerte par le Conseil Départemental le lundi 27 janvier.
- Raquettes à neige : 6 séances tous les jeudis matins, à cheval sur les périodes 3 et 4 (février-mars). A confirmer en fonction de la disponibilité des raquettes de la Circonscription...
- Cantonaux de Valmorel : nous espérons que, cette année, ils seront organisés par l'équipe de circonscription et que nous serons plus d'école à souhaiter y participer. Il faudrait aussi que la date soit moins tard dans la saison et donnée suffisamment tôt.
- Piscine : 7 séances le mardi et jeudi en mai et juin pour les Maternelles-CP-CE. De plus, chaque classe participera au défi des pirates.
- Sortie de fin d'année : encore rien de défini à ce jour.

2 – 4 – Projets :

- **Inauguration La Coche** : Un projet qui a concerné les CE2-CM et organisé par la CCVA durant la semaine « Energie Kids ». Les élèves ont d'abord bénéficié d'une intervention en classe autour de l'hydroélectricité. Puis, ils sont allés visiter la nouvelle centrale hydroélectrique de La Coche à Le Bois et ont pu découvrir les mécanismes avec la réalité augmentée...
- **Classe de découverte** : bilan très positif.
Les activités : Kayak et Astronomie ont beaucoup plu.
Le Centre (malgré des locaux un peu vieillots) était très bien : le personnel à l'écoute et bienveillant et la nourriture excellente.
Le personnel encadrant les différentes activités était passionné et passionnant.
Les élèves ont été exemplaires.
Les 3 accompagnatrices : Eliane, Annie et Monique ont tenu leur rôle avec beaucoup de professionnalisme.
Depuis le retour de Baratier, les élèves continuent d'exploiter ce qu'ils ont découvert et fait.
Un diaporama de l'ensemble des photos pourra être projeté à la kermesse.
- **Sécurité routière** : Nous allons essayer de faire intervenir l'Association de Prévention Routière de Savoie à l'école pour les CE2-CM. Les élèves pourraient ainsi obtenir un permis Vélo et valider leur APER (Attestation de Première Éducation à la Route).
- **APE** : Elle organise différentes actions à destination des parents d'élèves mais aussi des habitants ou touristes de Valmorel, afin de récolter de l'argent qui est ensuite utilisé au profit de l'école.
 - vente de brioches au sucre, de St Genix et de mugs pour le 11 novembre.
 - vente, avant Noël, d'une trousse personnalisée avec les dessins des élèves de l'école.
 - vente de pains d'épice confectionnés par les élèves, au début des vacances de Noël.
 - vente de petits accessoires, dans les différents commerces de Valmorel....

Kermesse organisée par l'APE : elle aura lieu le samedi 20 juin 2020.

Dans un souci de sécurité et d'organisation, il est demandé que l'installation des chapiteaux par les employés communaux se fasse le mercredi (lorsque les élèves ne sont pas à l'école) plutôt que sur le temps scolaire (ce qui complique l'organisation de l'occupation de la cour...).

2 – 5 – Périscolaire :

Garderie :

Les enfants y sont toujours bien accueillis et heureux.

Depuis le début de l'année, une moyenne de 15 élèves le soir.

C'est toujours Sabine Rat, qui vient en renfort quand il y a besoin (particulièrement le mardi soir, lorsqu'il y a taekwondo).

Bégoña demande si les inscriptions peuvent se faire de façon informatisée pour simplifier les choses et pour que la mairie soit automatiquement au courant du nombre d'inscrits.

Mme Murat, confirme que ce n'est pas à l'agent de gérer les inscriptions. L'agent doit exécuter les décisions de la mairie.

La mairie va donc réfléchir à une gestion informatisée.

Un parent d'élève demande si l'agent a accès aux renseignements de l'enfant : personnes à contacter en cas d'urgence et autorisées à venir chercher l'enfant... Jusqu'à présent les agents de l'école ont accès aux numéros de téléphones (affichage dans le bureau et à la cantine...)

Suite à cette remarque et pour simplifier l'accès à l'information, la mairie va éditer des fiches spécifiques de renseignements pour la garderie et la cantine.

Cantine :

Tout va bien.

Un parent demande que les menus soient plus équilibrés sur la journée et non sur la semaine.

La mairie rappelle que les menus sont réfléchis et équilibrés : à chaque repas les agents (cuisinière et aide-cuisinière) s'assurent qu'il y a un aliment de chaque famille représenté (à l'exception du sucre). Il est exceptionnel qu'un menu soit moins équilibré (exemple semaine de ski). L'ensemble des participants au conseil d'école s'étonnent donc d'une telle remarque.

Un parent demande si un menu végétarien va être proposé à l'école une fois par semaine. Les communes ont en effet l'obligation (cf.loi n°2018-938 du 30 octobre 2018) de proposer un menu végétarien à compter du 1^{er} novembre 2019. La mairie, avec ses agents (Myriam et Begoña), va donc mettre cette obligation en place .

Car :

Quant est-il du problème du passage piétons au niveau de la Grange, du sens de dépose des élèves ? La décision se fait au niveau du département et non de la mairie. La problématique a déjà été relayé auprès du SIVOM et sera à nouveau évoquée.

La solution consisterait à toujours prendre les enfants en remontant du Fey Dessous pour leur éviter de traverser.

Il est aussi demandé que les trottoirs, au niveau de La Grange, soient déneigés l'hiver pour éviter d'avoir à passer sur la route.

Atsem :

Tout va bien.

Remarque : C'est Mme Tougeron Lauriane ou Mme David Christiane qui assureraient les remplacements en cas d'absence d'un agent.

2 – 6 – Anglais :

Mme Delapierre Chau, continue d'être notre intervenante d'anglais.

Cette année, elle intervient le mardi après-midi : 45' pour les CM et 45' pour les CP-CE1 et le jeudi matin 45' pour les CM.

Nous remercions la Commune qui prend encore son salaire en charge et l'APE le coût des déplacements.

2 – 7 – Travaux - Entretien :

Effectués :

- Les huisseries dans le préau, le bureau de la direction et la porte-fenêtre de la classe de maternelle ont été changées. Il est dommage que l'équipe enseignante n'ait pas été consultée dans le choix d'orientation des portes anti-panique.
Le PPMS devra être modifié pour répondre à la logique de cette nouvelle installation.

Le verrou, côté parking-parents est encore grippé et difficile à manipuler. La mairie contactera la société Rellier afin qu'elle vienne faire le nécessaire pour que tout fonctionne au mieux.

- Petits travaux d'entretien courant...

A faire :

- Il faudrait trouver une solution pour éviter l'eau qui s'accumule devant le portail. En effet, depuis que les cars rentrent dans la cour, le sol se déforme de plus en plus ce qui crée de grosses flaques d'eau l'automne et des plaques de glace dangereuses l'hiver.
La mairie va réfléchir à une solution.

Remarque : Il y avait encore un problème de verre brisé volontairement dans la cour en début d'année. La mairie a fait intervenir la police municipale. Pas de nouvel incident depuis.

3 – Coopérative Scolaire :

La Coopérative Scolaire est un outil pour concrétiser les projets mis en œuvre dans l'école par et pour les élèves. La Coopérative de l'école des Avanchers est sous la tutelle de l'Association OCCE (Office Central de la Coopération à l'École). Nous utilisons vos cotisations pour :

- acheter du matériel pédagogique : abonnements, livres ou albums... pour alimenter la BCD
- payer des intervenants extérieurs (ex : sortie fin d'année) pour des activités exceptionnelles,
- payer l'assurance MAE, les frais de tenue de compte, l'adhésion à l'OCCE...
- acheter du petit matériel : aliments pour faire des recettes...en maternelle, piles...
- payer des entrées de certains spectacles...

...

Nous organisons deux « animations » au cours de l'année scolaire, pour alimenter cette coopérative :
Vente de photos et Tombola de Pâques...

L'équipe enseignante rappelle que cette cotisation est facultative, car l'école doit rester gratuite mais remercie les familles qui peuvent participer.

A ce jour, la coopérative est en possession de 2 000€.

4 – Questions diverses :

Grande Odyssée : Mr Magnin Mathieu, directeur de l'office de tourisme de Valmorel a proposé à la mairie que les élèves de l'école des Avanchers participent à la Grande Odyssée, mythique course de traîneaux. En effet, cette année elle fera un passage par Valmorel, le vendredi 17 janvier.

En amont, avant les vacances de Noël, Mr Aribaud, musher de la station, pourrait intervenir toute une journée à l'école, pour faire découvrir son activité et ses chiens à l'ensemble des élèves.

Un baptême de 30 minutes, pour les élèves de GS-CP-CE1 serait proposé un matin dans la semaine du 13 janvier.

Puis, le 17 janvier, tous les enfants de l'école pourraient participer au départ de la course, à Valmorel.

C'est le Valmobus qui assurerait les différents transferts des élèves.

L'équipe enseignante est ravie de cette proposition et fera volontiers participer les enfants.

Le coût de 200€ pourrait être pris en charge par la Coopérative Scolaire et l'APE.

Questions de parents d'élèves :

- Pourquoi le coût de la garderie est-il élevé ? La mairie se justifie par un coût de fonctionnement déficitaire.
- Un gobelet nominatif pourrait-il être proposé aux élèves de la garderie pour leur éviter d'avoir à se partager un verre ? La mairie récupérera des éco-cup auprès de l'APE mais les parents peuvent aussi, comme c'est déjà le cas, donner une gourde à leur enfant.
- Un goûter est-il proposé par la garderie ? Non, ce sont les familles qui en fournissent un à leur enfant, si elles le souhaitent.
- Les pompiers interviennent-ils à l'école ? Dans le cadre d'Apprendre à Porter Secours, les pompiers peuvent être invités par l'équipe enseignante à intervenir auprès des élèves. Ce n'est pas systématique. Cela sera rediscuté avec Mr Devos, papa d'élèves pompier sur la commune.

Remarque :

Suite à la demande du maire, Jean-Michel Vorger et à l'approbation d'élus du Conseil Municipal, la commission scolaire ne répondra plus aux questions venant de parents d'élèves « anonymes ». Dorénavant, les parents souhaitant avoir des réponses à leurs questions, devront le faire ouvertement.

Remerciements :

- Merci à l'APE pour le financement de la classe de découverte, la prise en charge des frais de déplacement de l'intervenante d'anglais, du coût prévisionnel des MNS enseignement de la piscine et de la sortie de fin d'année. Un coût global de 1145€ environ.

- Merci à la Mairie pour le financement de la classe de découverte...

- Merci aux parents qui se rendent disponibles et accompagnent aux différentes activités.

La séance a été levée à 20h30.